GRAND-THÉATRE DE LILLE. — Direction : A. Ricardotto. — Spectacle du jeudi 26 décembre 1901. — Bureaux à 6 h. 1/2 ; rideau à 7 h. — Spectacle extraordinaire à prix réduits : « La Belle Hélène », opérette en trois actes ; « Le Contrôleur des Wagons-Lits », comédie en trois actes.

LA SAINTE-CÉCILE

ROUBAIX. — « Au Choral Verdi ». — Un banquet réunissait, samedi soir, chez M. Ét. Algoet, à l'angle des rues Jacquart et Toulouse, tous les membres du « Choral Verdi ». A la table d'honneur avaient pris place M. Léonard Vandenstorpe fils, président, ayant à ses côtés : MM. Godefroid, vice-président ; G. Hermans, directeur ; Tonneau et Vandewoude, secrétaires. La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant toute la durée du banquet.

Au dessert, M. Tonneau a remercié le président du dévouement qu'il ne cesse d'apporter à la bonne marche de la Société ; et a fait des vœux pour qu'il conserve la présidence pendant de longues années. Il a proposé un vivat en son honneur. Une magnifique corbeille de fleurs lui a été offerte.

M. Vandenstorpe prend ensuite la parole et après avoir remercié M. Tonneau de ses paroles élogieuses, il remercie les membres du Choral de leur dévouement, il adresse également les remerciements à M. G. Hermans, le dévoué directeur et propose un vivat en son honneur.

ROUBAIX. — La « Fanfare de Beaurepaire » a donné, dimanche, sa seconde audition de Sainte-Cécile, à la messe de midi, en l'église du Saint Rédempteur, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie ; les deux morceaux ont été joués avec beaucoup de précision ; les nuances de l'ouverture de Parès ont été bien marquées ; le solo de trombone, fait par le sous-chef, a été bien réussi. C'est une audition qui a fait apprécier les progrès croissants que cette société fait de jour en jour et qui est tout à l'honneur des musiciens et de leur chef, M. Jacquemain. La fantaisie de concours, de Bajus, a été enlevée avec un brio remarquable. A quatre heures, a eu lieu le banquet. Des discours ont été prononcés dans lesquels on a fait l'éloge du président, M. Nys, du chef et du sous-chef. Un grand bal a terminé cette belle fête.

— La série des auditions de Sainte-Cécile, nous a donné l'occasion d'entendre et d'apprécier la « Symphonie Nadaud », qui a exécuté, dimanche, à la messe de midi, en l'église du Sacré-Cœur, quelques morceaux choisis de son répertoire. Cette société, de fondation récente, a donné une exécution de tous points irréprochable. Dans « La Couronne d'Or », l'ensemble et les nuances ont été scrupuleusement observés. L'ouverture de « Poète et Paysan », de Suppé, année de difficultés, a été rendue avec une délicatesse qui fait honneur à son chef dévoué, M. L. Selosse. Le solo de violoncelle a été très bien joué par M. C. Dentoop, qui possède des qualités remarquables d'instrumentiste. A l'issue de la messe, et comme motif de sortie, la « Symphonie Nadaud » a exécuté la « Marche Turque » avec une homogénéité qui a produit la plus favorable impression sur l'assistance.

TOURCOING. — Demande, à trois heures, les sociétaires de la « Cecilia » se sont réunis en un banquet à leur local, chez M. Jules Langlois, cotonr Sainte Anne. La fête était présidée par M. A. Leger, président d'honneur, ayant à sa droite M. B. Mignotte, directeur ; à sa gauche, M. Prosper-Samet, président. L'heure des toasts arrivée, M. A. Leger se lève ; il est heureux de constater la bonne camaraderie qui unit tous les membres de la « Cecilia » ; il engage tous les sociétaires à suivre toujours l'excellente direction du chef et autorise qu'est M. Mignotte ; il remercie également le président ainsi que les sociétaires pour leur dévouement et leur assiduité aux répétitions. M. Leger porte ensuite la santé du président, du vice-président, de la Commission, de M. Mignotte, le dévoué directeur, et il boit enfin à la prospérité de la société. Sur sa proposition, on chanta un vivat en l'honneur de la « Cecilia ». M. Prosper Samet remercie M. le Président d'honneur de la sympathie constante qu'il manifeste envers la société. Un vivat est chanté à M. Leger. A son tour, M. Mignotte porte un toast à M. le Président d'honneur, aux membres honoraires, à la Commission. Puis la fête se continue par un bal offert aux familles des sociétaires, au milieu du plus grand entrain.

WATTRELOS. — La « Renaissance Chorale » fêtait la Sainte Cécile, dimanche dernier. Elle s'est fait entendre en l'église St Vincent-de Paul, pendant la messe de dix heures et demie. L'exécution a été parfaitement bien réussie, sous la direction de M. Debusser qui accompagnait avec talent M. Delmotte. La « Sanctus », œuvre de ce dernier, a produit une grande impression. MM. Woinet et Larbons ont chanté leurs solos avec beaucoup de charme. Le soir, à trois heures, a eu lieu le banquet, sous la présidence de M. Dupertuil, qui a félicité la société, d'aller toujours de progrès en progrès.

MENIN. — Dimanche, la « Ville-Fanfare », section musicale du Touring Club Moinou, a fêté la Sainte-Cécile. Une messe a été célébrée à onze heures, en l'église St François, à l'intention de M. Ernest Defaux et des autres membres défunts de la société. Pendant la messe, M. le docteur De Quinemanère a chanté avec beaucoup d'âme un « Ave verum », d'un cachet véritablement religieux. A midi, une sérénade a été offerte au président de la société, M. Albert Cappelle fils. Le banquet a eu lieu, à six heures, au « Café de la Bourse » ; il comprenait cent quarante-huit couverts. Au dessert, des toasts ont été prononcés par M. Pauwelyn, bourgmestre, Cappelle, sénateur, et Peeters, secrétaire communal.

Dans tous les Cafés demandez « UN PICON »

NORD

LA QUESTION DES SUCRES ET LES DÉPUTÉS DU NORD. — Les députés et sénateurs de la région du Nord ont décidé de formuler une protestation au sujet des travaux de la conférence de Bruxelles. Une réunion préparatoire a eu lieu pour déterminer le caractère de la démarche qui sera faite auprès du gouvernement.

Davis, [illegible] qui invitait ses collègues à s'en rendre au Conseil, a été combattu par MM. Noël, Madiès, Bonnet. La proposition de M. Noël, qui demandait qu'une lettre de protestation fût simultanément adressée à M. Waldeck-Rousseau et livrée à la publicité a été adoptée à une forte majorité.

M. Noël vient de réunir les représentants de l'industrie sucrière du département de l'Oise, et leur a proposé de jeter les bases d'une entente avec leurs collègues des autres départements du Nord. Cette proposition a été acceptée.

UNE ENFANT BRULÉE VIVE AU CATEAU. — La petite Rosa Lacombez, au Cateau, s'étant approchée trop près du poêle pendant que sa mère était occupée au grenier, le feu prit à ses vêtements. En quelques secondes l'enfant était entourée de flammes ; elle a expiré douze heures après.

INCENDIE D'UN TISSAGE A ARMENTIÈRES. — Un violent incendie a détruit, dans la nuit de mardi à mercredi, le tissage de M. César Rogeau, à Armentières.

Le feu fut aperçu un peu avant onze heures. Le vent soufflait en tempête et, en quelques minutes, la toiture et le premier étage de l'établissement furent en feu, éclairant vivement toute la partie nord de la ville. Les secours s'organisèrent rapidement sous la direction de M. le capitaine Faille et des officiers de sapeurs-pompiers.

Comme on ne pouvait rien sauver du bâtiment, on s'est efforcé d'empêcher le fléau de s'étendre. On avait surtout des craintes pour l'importante brasserie-malterie de la Lys appartenant à MM. Cardon et Drouïers, mais on parvint à conjurer le danger.

Le tissage détruit avait environ quarante mètres sur quinze. Il renfermait au rez-de-chaussée soixante-treize métiers, dont cinquante-six seulement étaient en activité ; au premier étage, se trouvaient trois pareuses et les salles de préparation. Le nombre des personnes occupées ne dépasse pas quatre-vingts ; elles chômeront si elles ne trouvent pas à s'occuper dans les autres usines.

PAS-DE-CALAIS

UN BANQUIER EN FUITE A BRUAY. — Depuis quelques jours, on parlait à mots couverts de la fuite d'un banquier du Pas-de-Calais qui laisserait un assez gros passif. Ces bruits vagues se précisent aujourd'hui.

M. Macqueron, juge d'instruction à Béthune, s'est transporté à Bruay et a procédé à une perquisition dans les bureaux de M. Dauvergne, banquier, qui est disparu. Le magistrat a saisi plusieurs livres et apposé les scellés sur toutes les portes.

Mardi soir, M. Dauvergne s'est constitué prisonnier. D'après les bruits qui circulent, qu'il ne faut enregistrer que sous réserves, le déficit laissé par M. Dauvergne s'élèverait à plus de 200.000 francs.

BELGIQUE

Néchin

UN VOL IMPORTANT AU PRESBYTÈRE

Soixante mille francs de valeurs disparues

Mercredi matin, pendant la première messe de Noël, à 6 heures, d'audacieux malfaiteurs se sont introduits dans le jardin potager de M. l'abbé Alphonse Leroy, curé de Néchin, et de là ont pénétré dans la maison qu'ils ont cambriolée de fond en comble.

A ce moment, la sœur de M. le curé, Anna Leroy, se trouvait également à la messe qui dura jusque 7 heures un quart. C'est en rentrant de l'office que Mlle Anna s'aperçut que le presbytère avait reçu la visite de voleurs. Épouvantée, elle appela le secours des voisins, qui vinrent faire les constatations suivantes :

Comment les voleurs ont opéré

La persienne du salon donnant sur le verger était décrochée ; un carreau de vitre de la fenêtre avait été brisé et par l'ouverture on avait fait jouer l'espagnolette.

Une fois dans la salle, les cambrioleurs durent encore forcer la porte du salon donnant communication avec le couloir. Le verrou et la serrure en furent forcés. Dès lors, ils purent, sans inconvénient, gagner le premier étage. Dans la chambre de Mlle Anna, tous les meubles furent fouillés, mais là n'était pas le butin. De petites sommes se trouvant sur un lavabo et sur le lit ne furent sans doute pas remarquées.

Une porte de communication, non fermée à clef, entre les deux chambres, permit aux malfaiteurs de s'introduire dans celle de M. le curé. A la lueur d'une bougie, appliquée sur le parquet, ils procédèrent à un cambriolage en règle. A l'aide d'instruments dont un a été laissé sur le lavabo, ils forcèrent ce meuble et enlevèrent une cassette en fer qui s'y trouvait visée et contenait des valeurs nominatives, ainsi qu'une boîte à cigares, renfermant une somme de mille francs en espèces, le tout appartenant à la fabrique de l'église. La boîte à cigares fut retrouvée vide dans le jardin.

Dans le même meuble, plusieurs autres petites boîtes en fer blanc, contenant tout le numéraire des œuvres n'ont pas été dérangées. Une garde-robe, dont la clef se trouvait sur la porte et renfermant une cassette en fer identique à celle du lavabo, et également fixée au meuble, parut de prime abord n'avoir pas été visitée. Là se bornèrent les premières constatations faites dans la matinée par la gendarmerie de Templeuve.

Après la messe de 10 heures, M. le curé cherchant la clef du tiroir de cette garde-robe, remarqua qu'elle avait disparu avec le trousseau de clefs enfermées dans le lavabo. Un charpentier fut requis pour forcer la serrure du tiroir. Un second tiroir dissimulé derrière le premier fut aussitôt visité par M. le curé, qui constata à son grand étonnement, la disparition de valeurs importantes et de tout son argent. Les cambrioleurs s'étaient donc servis de la clef pour découvrir la cachette.

Descente du Parquet

Dans l'après-midi, vers 5 heures, le parquet de Tournai a fait une descente au presbytère de Néchin. Au cours de l'enquête, faite par la gendarmerie et les gardes-champêtres, des traces de pas ont été relevées dans le jardin, ainsi que sur le chemin qu'ont dû suivre les voleurs. Quelques dépositions ont permis de supposer qu'on se trouve sur la piste des coupables.

Les circonstances de ce vol rapidement connues des habitants du village et des communes environnantes, ont amené, durant toute la journée, une foule considérable en presbytère.

L'importance du vol

M. l'abbé Leroy, frère de M. le chanoine Leroy, vicaire général, à Tournai, avait la réputation de posséder une certaine fortune. Nous ne pouvons donner sur l'importance du vol dévoilée seulement au parquet, que des détails incomplets. Toutefois, la rumeur publique évalue à une soixantaine de mille fr. le montant des valeurs enlevées par les cambrioleurs. Toutes les banques de la région ont été immédiatement prévenues.

TEMPLEUVE

LE TIRAGE AU SORT, pour les communes des cantons de Templeuve, aura lieu le 4 février, à neuf heures et demie du matin, dans la salle de la Justice de Paix, à Templeuve.

PECQ

COURS D'ARBORICULTURE. — Voici le programme de la troisième leçon qui sera donnée, dimanche 29 décembre, à dix heures du matin, dans la salle de l'école communale de garçons, par M. Roland, professeur d'arboriculture : 1. Taille et culture de la vigne ; multiplication et plantation ; — 2. Formation des cordons de vigne ; — 3. Traitement des sarments à fruits ; — 4. Établissement des abris et serres à vignes ; — 5. Soins à donner au fruit; maladies et insectes.

LA VUE rétablie et conservée par les verres **spéciaux combinés.** Ces verres sont destinés aux personnes dont la vue est affaiblie par l'âge, par un travail assidu.

LUNETTERIE-OPTIQUE. — Lunettes et pince-nez en or, argent et nickel, nouveaux systèmes ne tombant ni blessant le nez. *Un nouvel appareil de précision à mesurer la vue est gratuitement à la disposition de toutes les personnes qui désirent savoir exactement la force des verres qui leur sont nécessaires.*

Exécution rapide des ordonnances de MM. les Docteurs oculistes. Atelier spécial pr réparations.

Prière de bien s'adresser : **A L'OPTOMÈTRE, L. José Fribourg**, *opticien-spécialiste*, G^de **Rue 18 bis, Roubaix.** 90084

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

Banque Fr. De Cooman

130, rue Réaumur, 130

PARIS

SUCCURSALES DE:

ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges ;
TOURCOING, 6, boulevard Gambetta ;
LILLE, 24 bis, rue Esquermoise ;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque ;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry.

23 bureaux dans Paris et la banlieue. 83 agences en France. 21 agences à l'Étranger.

ORDRES DE BOURSE sur toutes les places françaises et étrangères.

Courtages réduits.

PAIEMENT sans aucune retenue des coupons de toute nature.

Échanges, libérations, régularisations, transferts.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

La Maison ne reçoit pas de fonds en dépôt.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

LE RACING-CLUB DE FRANCE A ROUBAIX. — La rencontre annuelle toujours si attendue du Racing-Club de France, de Paris et du Racing-Club Roubaisien, a eu lieu mercredi sur le terrain de la rue de Beaumont. Le temps n'a pas favorisé cette belle réunion mais le sport y fut cependant excellent et les quelques centaines de spectateurs qui avaient bravé l'inclémence du ciel n'ont pas dû regretter leur déplacement. De nombreux amoureux de la région et de la Belgique avaient fait le voyage de Roubaix, pour assister à ce « rigal » sportif et beaucoup de dames, protégées par les parapluies et les « imperméables », ont stoïquement assisté aux péripéties de la partie. Les « aficionados » du football ont pu, du reste, applaudir leur sport préféré dans ce qu'il a de beau, de scientifique, de gracieux et comme savent le pratiquer seules les équipes d'élite.

Devant de telles valeurs le rôle du chroniqueur est bien difficile car il faudrait signaler toutes les phases du jeu, détailler tous les coups, et citer tous les joueurs, la place nous manque malheureusement. Contentons-nous donc de dire que le match des équipes seconds dont le coup d'envoi a été donné à une heure de l'après-midi a été très intéressant. Après une partie fort animée, l'équipe roubaisienne, malgré la vitesse déconcertante des Parisiens, a été déclarée vainqueur par sept buts à deux. Nous avions quelque peu prévu cette victoire mais nous ne l'espérions pas aussi complète. Félicitons donc les équipiers seconds du R.C.R. pour ce brillant résultat qui confirme une fois de plus leur valeur. L'arbitre, M. G. Dansette, du R.C.R., s'est parfaitement acquitté de ses délicates fonctions. Voici la composition des équipes seconds :

R.C.F. — But : T'Kint ; arrières : Mathey, Marchal ; demis : Brisson, Gudcraft, Cardwell (cap.) ; avants : Artault, Viaud, Jordan, Debruyn, Villetard.

R.C.R. — But : Renaux ; arrières : Wattle, Scott ; demis : V. Wuches, E. Declercq, Jacob ; avants : D. Mongay, Desettignies, Renaux, Duthoit, P. Bellon (cap.)

Pour la rencontre des équipes premières les pronostics se sont évanouis car devant la réputation d'invincibilité de l'équipe parisienne, on avait prévu une défaite honorable de nos concitoyens. Or, le résultat est tout à l'honneur du Club Roubaisien car le match a été déclaré nul, chaque équipe ayant marqué trois buts.

Dans la première mi-temps les Parisiens dont le jeu est superbe marquent deux buts. C'est toujours la même cohésion dans l'équipe parisienne et quelle vitesse ! La ligne d'avants est impeccable, vite et s'avançant toujours en bon ordre ; les demis secondent bien les avants ; quant aux arrières, Allemane et Agathe, ils sont admirables, tous deux et forment une barrière infranchissable devant le but que défend à ouranos l'étourdissant gardien T'Kint. Vis-à-vis de tels adversaires les Roubaisiens se défendent courageusement, attaquant même et luttant contre la malchance car ils manquent plusieurs essais. A la reprise, la physionomie change, Roubaix a l'avantage du terrain et s'installe dans le camp parisien ; un premier but marqué par Gadenne semble stimuler nos concitoyens que le public encourage bruyamment. Mais Paris, dans une mêlée, s'adjuge un troisième but malgré une défense acharnée d'Emile Leeur. La lutte devient de plus en plus vive pendant que la pluie fait rage : les Roubaisiens se ressaisissent et reviennent devant le but parisien ; les deux camps rivalisent de tactique, le ballon « voyage » sans cesse, touchant à peine terre, les spectateurs sont empoignés par ce spectacle et applaudissent. Hargreave d'un « shot » magnifique marque un second but pour Roubaix, les bravos éclatent et avant la fin Pierre Dubly égalise par un dernier et troisième but. M. Maurice Williame, président de l'Académie des arbitres, qui a tenu le sifflet avec sa compétence et son impartialité habituelles, déclare le match nul. Au milieu des « hurrahs » prolongés, la foule vient féliciter nos valeureux racingmen..... et c'est justice car ce résultat équivaut à une victoire !

Donnons la composition des équipes premières :

R.C.F. — But : T'Kint ; arrières : Allemane, Agathe ; demis : Mathey, Turner (cap.), Gorse ; avants : Puget, Geiger, Saint-Julien, R. Mathey, Hérr.

R.C.R. — But : Emile Leeur ; arrières : Maurice Dubly, Ernest Leeur ; demis : Mongay, Bonte, Léon Dubly (cap.) avants : Hargreave, Gadenne, Albert Dubly, Pierre Dubly Lefebvre.

Encore une journée à graver en lettres d'or dans les annales du Racing-Club Roubaisien !

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Il se jouera au « Bon Vivant », le jeudi 26 décembre, un 2/3 morts pour 50 fr. contre Bauduin et les Anciens du Cupreau, paires de plaisir à 10 francs. Mise au parc à 6 heures (heure militaire).

TOURCOING. — C'est par erreur que la partie qui se joue chez Pattou, à Tourcoing, contre le Maréchal de Cowglem de Roubaix, a été annoncée pour le 25 décembre, jour de Noël ; c'est le 27 décembre, à sept heures du soir, qu'elle aura lieu.

WATTRELOS. — Dimanche 29 décembre, chez Mme veuve Ledoux, au Bureau des Douanes françaises ; 3 de 5 contre la société Bonenfant et Cie. de Dottignies. Mise au parc à cinq heures et demie précises. 95082

Résultats :

TOURCOING. — Lundi soir, à sept heures, chez Devos, cabaretier, rue de Paris, rendage de la partie contre Desmettre ; 2 de 3 pour 50 francs ; la société de chez Devos a gagné des deuxième et troisième paires et perdu la première.

— Mercredi, à midi, Au Cœur d'Or, on jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs : le Cœur d'Or et les Bouchers réunis contre Devos et ses amis. Les Bouchers ont gagné les première et troisième paires ; la troisième n'a pas décidé.

— Au Marbrier, rue de la Latte, attaque d'un 3 de 5 contre Gambrinus. Le Marbrier a gagné les trois paires.

— Chez M. Louis Verkamer, estaminet du Coq Chantant, attaque d'un 3 de 5 contre Dervaux (Roncq). La société du Coq Chantant a gagné les première et troisième paires ; la deuxième n'a pas décidé.

REMÈDE UNIQUE ET INCOMPARABLE

PHTISIE TUBERCULOSE, Toux et Bronchite persistantes, Crachats striés de sang et Crachements de sang, Sueurs nocturnes, Amaigrissements.

GUÉRISON RAPIDE ET MERVEILLEUSE PAR LE

SIROP BRONCHO-PULMONIQUE DOSI

Le flacon 8 fr. ; le 1/2 flacon 4.50

Bruxelles : Pharm. spéciale DOSI, rue Allemagne, 65. **MOUSCRON** : Pharmacie FONDERI, seul dépositaire pour le Nord de la France. 97298

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

LE CRIME DE CORANCEZ
PAS DE LETTRE DE BRIERRE

Paris, 25 décembre. — Les journaux publiaient, ce matin, le texte approximatif d'une lettre que Brierre aurait écrite hier à sa fille Germaine.

Nous sommes allé demander à Mme Destas communication de cette lettre, pour en publier le texte intégral :

— Mais nous n'avons pas reçu de lettre, nous dit-elle, c'est complètement faux. Brierre n'a rien écrit ; à moins que sa lettre n'ait été conservée par le Parquet.

La petite Germaine est aujourd'hui dans la boutique très affairée à servir elle-même tous les clients. C'est une procession. Beaucoup de curieux. Sur le trottoir, stationnent des enfants et quelques grandes personnes qui cherchent à « voir » à travers les carreaux de la devanture.

— Souvent les réflexions sont désobligeantes, nous dit Mme Destas. Ah ! cette curiosité de la foule est atroce. Et dire que je ne peux pas m'y soustraire, sous peine de perdre mon petit commerce, à cette époque de l'année.

— En somme, rien de nouveau ?

— Je reste ici, accablée de travail, abîmée dans ma douleur !

— Et Germaine ?

— Elle va et vient, automatiquement.

— A-t-elle écrit un mot à son père ?

— Non. Nous sommes abasourdies par le coup. Comme vous l'a dit Juste hier, je ne peux pas croire que le Président de la République laisse exécuter Brierre, qui a été condamné sans preuves.

Nous demandons ensuite à Mme Destas quel crédit il convient d'accorder aux insinuations faites par plusieurs de nos confrères au sujet de la façon dont elle a fait choix de son avocat. On sait que l'un d'eux a affirmé qu'elle avait eu recours à une somnambule.

— Je ne connais rien de plus grotesque, nous dit-elle. J'ai fait choix, selon mon droit, de l'avocat qui me convenait et je n'ai eu qu'à me féliciter de son dévouement.

CHEZ Me PAUL CROMBY

L'avocat de Brierre est rentré à Paris. Nous avons pu le rencontrer :

— Je n'ai rien à dire, quant à présent, déclare-t-il, contre la décision prise par le jury dans son entière indépendance. J'attendrai la décision de la Cour de cassation sur le pourvoi signé hier par mon client.

Je ne m'adresserai qu'ensuite à la clémence présidentielle.

Le mot de « quant à présent » promet peut-être quelques révélations sensationnelles pour l'avenir.

LA RÉVOLTE AU VENEZUELA
L'ATTITUDE DE L'ALLEMAGNE

New-York, 25 décembre. — La situation se complique rapidement au Venezuela. Des dépêches de sources diverses s'accordent à montrer que la révolution y fait de grands progrès.

Certains journaux américains accusent l'Allemagne d'aider activement les insurgés. Si le Président Castro était renversé par une révolution, son successeur s'empresserait de liquider la situation à l'amiable avec l'Allemagne, qui redoute de s'engager dans un conflit armé avec le Venezuela, de peur de trouver les États-Unis et leur marine derrière la petite république latine.

Cette préoccupation explique l'attitude bizarre de Berlin, qui annonçait avant-hier, par l'intermédiaire des journaux officieux, qu'un ultimatum allait être lancé le jour même, et qui dément aujourd'hui cette nouvelle.

Une dépêche de Fort-de-France au « Herald » annonce que le « Restaurador », navire de guerre vénézuélien, est parti hier soir pour une destination inconnue. Le « Ban-Righ » que l'on croit porteur d'armes et de munitions pour les insurgés, est arrivé.

Un autre navire, que l'on croit également chargé de fournir aide aux révolutionnaires, est signalé.

Au Venezuela, un différend s'est élevé entre le gouvernement et l'administration du chemin de fer allemand de Caracas à Valencia. Les gares sont occupées militairement et la circulation est suspendue.

L'excitation est grande au Venezuela. La situation est sérieuse.

TROUBLES A SOFIA

Vienne, 25 décembre. — Une manifestation a eu lieu hier, à Sofia. Après avoir assisté au service funèbre célébré à la cathédrale en mémoire des quatre révolutionnaires bulgares pendus ces jours-ci à Andinople, les manifestants, au nombre de plusieurs milliers, ont parcouru la ville.

En tête du cortège, on remarquait 500 Macédoniens, qui marchaient en rangs, comme des soldats.

La foule, poussant des cris séditieux, s'est portée sur la résidence du commissaire de Turquie. Mais la police, qui gardait les issues, réussit à disperser les manifestants, après une série de rixes et de charges.

Les manifestants se réunirent alors au local du comité macédonien, où des discours incendiaires furent prononcés.

VIN ROUGE garanti pur

0,35 c. le litre

EPICERIE POTIN, 2, rue Neuve, Roubaix

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 25 décembre. — Fernaud Dupont, rue de Blanchemaille. — Alphonse Rousseau, rue Montgolfier, 2. — Suzanne Steelandt, rue Condé, cour Vroman, 133. — Madeleine Vermeulen, rue des Anges, cour Thérin, 3. — Germaine Mulebeou, rue Lafayette, 29. — Emile Huysman, rue de la Bobance, cour Doruyck, 2. — Cécile Vrammont, rue Ingres, 30. — Madeleine Libbrecht, rue Daubenton, 125.

Décès. — Maria Lefebvre, 45 ans, rue Cartigny, 73. — Eléonore Mayot, 36 ans, rue Blanchemaille. — Marcelle Lestienne, 20 mois, place du Commerce, 12. — Oscar Declercq, 9 mois, rue Archimède, cour Pladys, 5. — Marie Ganseman, 21 ans, boulevard de Metz, 35. — Marie Massez, 11 mois, rue Blanchemaille. — Albert Deneubourg, 6 mois, rue Blanchemaille. — Emile Brasen, 2 mois, rue Blanchemaille. — Pierre Morin, 50 ans, rue Blanchemaille. — Ferdinand Meirhaeghe, 80 ans, rue Voltaire, cour Meslaien, 6. — Sophie Vanlaton, 80 ans, rue de l'Hospice.

TOURCOING. — Déclaration de naissance du 25 décembre. — Marie Dupuis, rue de Varsovie.

Décès. — Léonard Mengels, 5 mois, rue Neuve, 7. — Juliette Deschamps, 73 ans, rue du Virolois.

CROIX. — Déclarations de décès. — Edmond Delplanque, 11 jours, rue de la Fonderie, 10. — Barbe Mahieu, 21 ans, ménagère, rue de Bapaume, impasse Baudringhien, 15.

COURTRAI. — Déclarations de naissances du 23 décembre. — Louis Neyrinck, rue de l'Ecluse. — Angèle Landru, rue des Champs.

Décès. — Sidonie Bonne, 45 ans, rue de Staceghem. — Adelaïde Hectrop, 73 ans, rue Saint-Jean.

CONTINENTAL RIVER PLATE LINE

Service régulier et mensuel par vapeurs de première classe entre Dunkerque et Montevideo, Buenos-Ayres et Rosario.

Prochains départs : S.S. « Hellas », le 5 janvier ; — « Lydia », le 5 février.

Pour frêt et renseignements, s'adresser aux agents : Ed. H. Seligmann, Dunkerque, ou E. Nogués, 2, rue Baudin, Paris. 94812

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE TOURCOING. — Voici le détail des opérations de la caisse-mère et des succursales pour les séances des 22 et 23 décembre 1901 :

Versements. — Tourcoing, dimanche, 29.558 francs ; lundi, 12.899 francs. — Blanc-Seau, 723 francs. — Croix-Rouge, 2.846 francs. — Halluin, 650 francs. — Linselles, 900 francs. — Roncq, 825 fr. 10. — Bondues, 2.186 fr. — Bousbecque, 417 francs. — Neuville, 497 francs. — Mouvaux, 185 francs. — Total, 51.686 fr. 10.

Remboursements. — Tourcoing, dimanche, 18.474 fr. 09; lundi, 8.121 fr. 68. — Croix-Rouge, 97 fr. 72. — Halluin, 297 fr. 53. — Linselles, 1.541 fr. 77. — Roncq, 500 fr. — Neuville, 7 fr. 34. — Mouvaux, 5.194 fr. 06. — Total, 34.234 fr. 19. — Le caissier, L. Robitaille.

SANG APPAUVRI.

L'enfant souffrait d'éruptions de boutons, elle était très faible.

Les maladies du sang chez les enfants cèdent promptement au traitement qu'emploient bien des médecins et que mentionne la lettre suivante :

Grenoble, 7 décembre 1900.

Messieurs, Ma fille Pauline, âgée de cinq ans et demi, avait souvent mal aux yeux, son corps était tout couvert de petits boutons ; elle souffrait atrocement. Ses nuits étaient agitées, sans sommeil ; elle n'avait plus d'appétit.

Pauline GRAILLON

Sa faiblesse m'inquiétait beaucoup et je ne savais que lui donner pour la soulager quand, lui ayant enfin fait prendre de l'Emulsion Scott, elle se trouva mieux dès les premiers jours. Enchanté d'avoir trouvé le vrai remède, je le lui continuai et suis heureux de vous dire que, grâce à votre délicieuse Emulsion Scott, ma fille maintenant va très bien, mange avec appétit et dort parfaitement tranquille, les boutons et mauvaises humeurs ayant disparu.

H. Graillon, 10, rue d'Alembert.

L'Emulsion Scott a une action directe sur les germes de la maladie et, exerçant sur eux son influence pour les chasser de l'organisme, elle laisse un sang riche et pur. Dans l'engorgement des glandes et toutes affections scrofuleuses, l'Emulsion Scott est le plus puissant de tous les remèdes, elle effectue une guérison là où tous les autres traitements ont échoué. Il est toujours sage d'examiner le flacon lorsqu'on achète l'Emulsion Scott et de s'assurer qu'il porte bien notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique distingue la véritable préparation de toutes contrefaçons et inférieures substitutions.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-similé de nos flacons sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris. 93433

Constructions Mécaniques

Ateliers et Bureaux : rue de Tourcoing, 107, ROUBAIX

DELATTRE & PAULUS

Moteurs à vapeur de toutes puissances à distribution « CORLISS » par quatre obturateurs circulaires, ou à détente « RIDER ». Transmissions de mouvement avec arbres en acier, rectifiés, par les procédés américains « Brightmann ». Seuls producteurs en France. Installation d'usines élévatoires pour distribution d'eau. Presses hydrauliques avec cylindres en acier martelé, et chariots roulants, pour aprêts. Calandres.

Un important bureau technique est mis gracieusement à la disposition des industriels pour toutes les études relatives aux travaux de notre compétence.

Importante station centrale électrique à visiter en marche industrielle, dans nos ateliers.

Il existe contre les DOULEURS, GOUTTE, RHUMATISME, SCIATIQUE, ARTHRITISME, un remède ancien dont la réputation va grandissant : c'est la TISANE DE L'ABBÉ SOURY, recette d'un vénérable abbé philanthrope qui vivait à la fin du siècle dernier. — Demander la notice explicative à M. VASSEUR, pharmacien, rue de l'Alouette, Roubaix. 68351—3

Imprimerie ALFRED REBOUX, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Composé sur les Machines Linotype.

WALTER BEHRENS, 15, rue Drouot. — PARIS.

Imprimé sur presse rotative Derriey.

FEUILLETON DU 27 DÉCEMBRE 1901 N° 142

La Mendiante de St-Sulpice

Par XAVIER DE MONTEPIN

DEUXIÈME PARTIE

ROSE & MARIE-BLANCHE

En gravissant les marches qu'elle avait franchies jadis si heureuse au bras du fiancé qu'elle aimait et qui allait devenir son mari, elle sentit redoubler son émotion un moment contenue, et à peine dans l'église il lui sembla que ses jambes se dérobaient sous elle...

Il lui fallut, pour ne pas tomber, s'appuyer contre la colonne dans laquelle le bénitier était scellé.

Les forces lui revinrent rapidement. — Elle trempa son doigt dans l'eau bénite et fit le signe de la croix.

L'église était absolument déserte.

Au bout d'un instant employé à reprendre possession d'elle-même, Jeanne se dirigea lentement vers la chapelle de la Vierge et s'abattit sur ses deux genoux.

Là éclatèrent les sanglots qui l'étouffaient, et ses larmes coulèrent comme une pluie d'orage.

C'est que tout son passé se dressait devant ses yeux.

Dans cette chapelle, l'abbé d'Areynes avait béni son mariage avec Paul Rivat qu'elle adorait.

Dans cette chapelle l'abbé d'Areynes devait baptiser son premier enfant.

Dans cette chapelle encore, devant cet autel tout blanc dans sa parure de dentelles blanches, elle avait vu Paul pour la dernière fois le jour de la bataille de Montretout où il allait être tué.

C'est là qu'elle aurait voulu faire dire une messe d'actions de grâces après le baptême de ses deux petites jumelles...

Hélas ! — Paul était mort et les enfants avaient disparu, et combien faible semblait l'espoir de les retrouver jamais !...

Jeanne agenouillée, ou plutôt prosternée au pied de l'autel, pria longtemps, demandant à Dieu de lui rendre ses filles...

Longuement elle s'absorba dans ces pensées, puis, peu à peu, le calme revint à son cerveau faible encore et qu'enfiévraient les souvenirs du passé.

Enfin, au bout de près d'une heure, elle se dirigea vers la sacristie.

Un jeune prêtre en sortait.

Jeanne l'arrêta au passage.

— Pardon, monsieur l'abbé... — lui dit-elle. — je désirerais vous adresser une question... — Voulez-vous me le permettre ?

— Je suis prêt à vous écouter, madame, — répondit le jeune prêtre, — et à vous répondre, si je le puis...

— Vous êtes attaché à la paroisse Saint-Ambroise ?

— Oui, depuis peu de temps, comme second vicaire...

— Vous avez connu M. l'abbé d'Areynes ?

— Certes ! j'ai l'honneur de le connaître...

— Il n'est pas mort ! — s'écria Jeanne avec autant de joie que de surprise.

— Grâce au ciel, il est bien vivant, et c'est un grand bonheur, car des hommes tels que lui sont rares et ne se remplacent pas quand ils disparaissent...

Jeanne, écrasée par l'émotion, tremblait de tout son corps et ses jambes fléchissaient sous elle.

Le jeune prêtre, voyant son trouble, s'empressa de lui avancer une chaise et de la faire asseoir.

— Calmez-vous, madame, — lui dit-il ensuite, — et rassurez-vous si vous avez eu des craintes sur la vie et sur la santé de M. l'abbé d'Areynes... — Elles étaient sans fondements... — Je vous répète qu'il est vivant... bien vivant...

Jeanne suffoquait.

— Vivant ! — balbutia-t-elle, en laissant couler ses larmes. — Et il est encore vicaire ici, comme autrefois ?... — poursuivit-elle.

— Non, madame... — Depuis dix-sept ans, M. l'abbé d'Areynes a quitté notre paroisse...

— Dix-sept ans !

— Ou à peu près...

— Où est-il maintenant ?

— Il a quitté Saint-Ambro